

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUIN 2020

N° DEL2020_03_17

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

L'an deux mille vingt, le jeudi 11 juin à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de M. PILLET Gérard, Maire.

25 Elus présents lors du vote : PILLET Gérard ; BODIC Bernard ; OLLIVIER Sylvie ; LE FUR Michel ; LE GOUEFF Viviane ; GAUTER Jean-Pierre ; HINGRAY Diane ; RICHARD Bruno ; RIO Aurélie ; GUEGAN Yvette ; LE BAYON Maurice ; THOMAS Patrice ; GUILLO Christian ; LE BRUCHEC Marie-Christine ; LE BOULAIRE Patricia ; LE LETTY Jacqueline ; BRIENT Pascal ; MOIZAN Jérôme ; ROBIC Bernard ; LE CAM Martine ; JUIF Alain ; GUEHENNEC Yvonnick ; BOTUHA Eric ; MÉNARD Jean-Marie ; RIO Stéphane.

3 Pouvoirs :

Mme SAILLE Emmanuelle donne pouvoir à M. MOIZAN Jérôme.

Mme LE TARNEC Sandra donne pouvoir à M. GUEHENNEC Yvonnick.

Mme CARÉRIC Mélanie donne pouvoir à Mme HINGRAY Diane.

Absent :

LE CLANCHE Vincent

SECRETAIRE DE SEANCE : GUEGAN Yvette

DATE DE CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 4 juin 2020

OBJET : CULTURE ANIMATION – VOTE DES TARIFS DE L'ECOLE DE MUSIQUE POUR L'ANNEE 2020-2021

La fixation des tarifs de l'école de musique doit être effectuée avant la période des inscriptions.
Pour cette année 2020-2021, il est proposé de maintenir les tarifs.

ECOLE DE MUSIQUE PORH HIRELLO TARIFS 2020-2021		TARIFS A PLUVIGNER CAMORS	TARIFS B AUTRES COMMUNES
ENFANTS (- de 18 ans)	Initiation à la musique en classe d'éveil musical-1 Pour les enfants de 4-5 ans (MS) Durée hebdomadaire : 45mn	232,50 €	368,50 €
ETUDIANTS (- de 25 ans)	Initiation à la musique en classe d'éveil musical-2 Pour les enfants de 5-6 ans (GS) Durée hebdomadaire 1 heure	252,50 €	378,50 €
FRATRIE -5% pour le 2ème enfant -10% pour le 3ème enfant	Chorale, initiation formation musicale et rythmique Pour les enfants de 6-7 ans (CP)	303 €	439,50 €
	Formation musicale + instrument + pratique collective obligatoire À partir de 7 ans (CE1)	495 €	1 005 €
	Pratique d'un 2ème instrument en supplément (Uniquement pour les élèves déjà inscrits)	232,50 €	
	Instrument + pratique collective (Sous réserve de dispense de formation musicale accordée par la direction) Ou Instrument + formation musicale (Pratique collective effectuée au sein d'une autre structure)	465 €	944,50 €
	Instrument en pratique collective Classe de 2 élèves par cours de 30 minutes Formation musicale et pratique collective obligatoire incluses	415 €	910 €

		ENFANTS (Pluvigner, Camors) et ADULTES PLUVIGNOIS	ENFANTS ET ADULTES AUTRES COMMUNES
ENSEMBLES	Ensembles musicaux, orchestres, Chorale des enfants, Percussions Brésiliennes "Batucada" (à partir de 6 ans- adultes et débutants acceptés) Gratuit pour les enfants inscrits en cours d'instrument	121 €	232,50 €
		PLUVIGNOIS	AUTRES COMMUNES
INSTRUMENTS ADULTES	Instrument en pratique individuelle (1/2h) avec ou sans formation musicale	803 €	1 030 €
CHORALE ADULTES	Répétition hebdomadaire 2 heures Demi-tarif pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi (sur justificatif)	121 € 60,50 €	121 € 60,50 €

Par ailleurs, dans une perspective de mutualisation avec l'école de musique d'Auray, les élèves de ces deux écoles peuvent bénéficier des cours collectifs qui ne seraient pas mis en place dans leur école d'origine sans avoir à acquitter le montant des élèves extérieurs.

En parallèle, les élèves Pluvignois qui s'inscrivent à Auray bénéficient à Pluvigner du tarif instrument seul (464,50 €) au lieu du tarif formation complète (495 €).

2020/

Vu l'avis favorable de la commission finances du 3 juin 2020 ;

VOTE : APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL, VALIDE CES TARIFS. M. LE MAIRE EST DESIGNÉ POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

A PLUVIGNER, LE 11.06.2020

LE MAIRE, GERARD PILLET

VOTES : 28 pour



Le Maire,

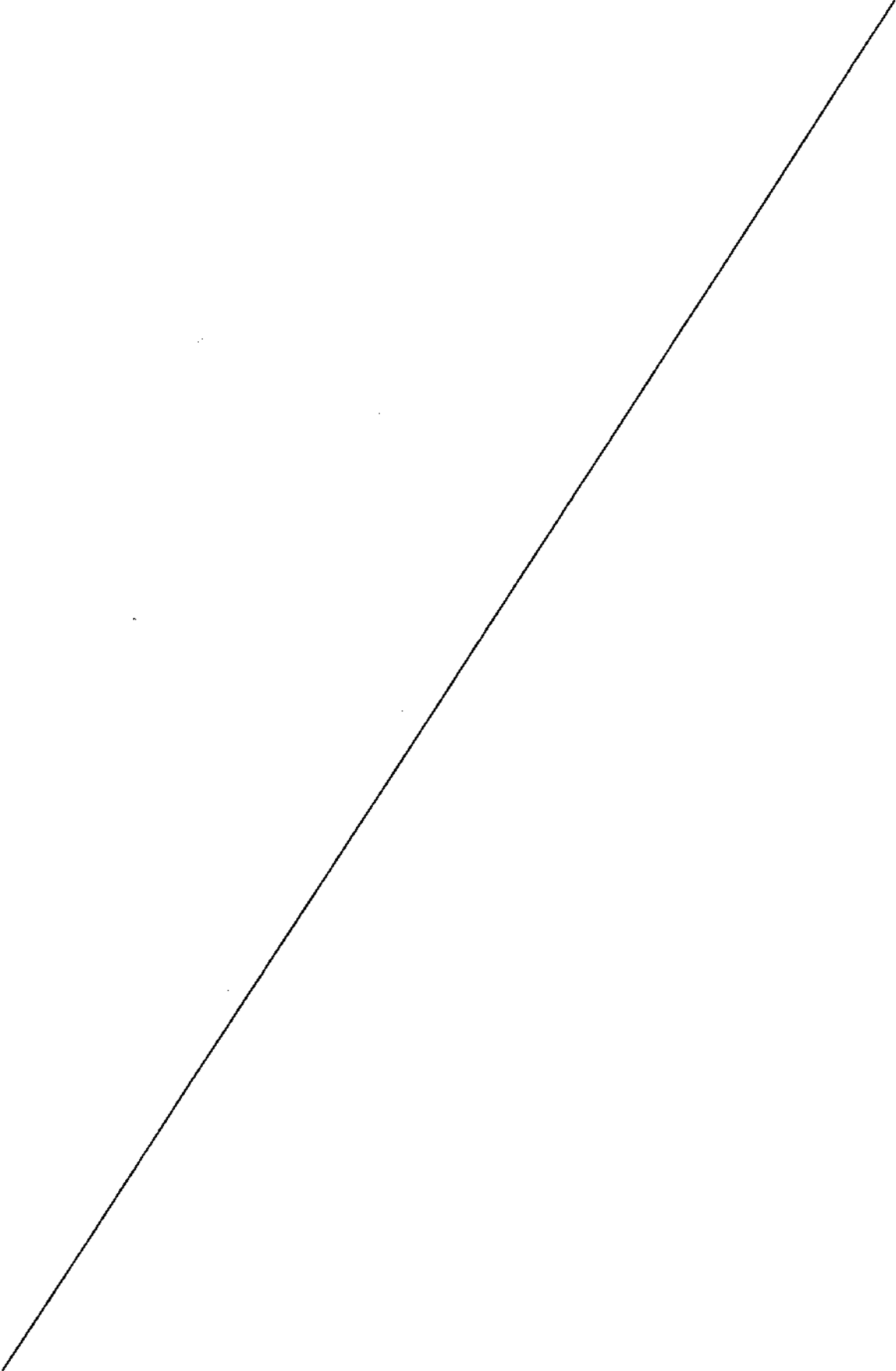
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte - CS44416 - 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 30/06/2020

Affiché le 01/07/2020 **SLO**

ID : 056-215601774-20200611-DEL2020_03_17-DE



2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUIN 2020

N° DEL2020_03_18

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

L'an deux mille vingt, le jeudi 11 juin à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de M. PILLET Gérard, Maire.

25 Elus présents lors du vote : PILLET Gérard ; BODIC Bernard ; OLLIVIER Sylvie ; LE FUR Michel ; LE GOUEFF Viviane ; GAUTER Jean-Pierre ; HINGRAY Diane ; RICHARD Bruno ; RIO Aurélie ; GUEGAN Yvette ; LE BAYON Maurice ; THOMAS Patrice ; GUILLO Christian ; LE BRUCHEC Marie-Christine ; LE BOULAIRE Patricia ; LE LETTY Jacqueline ; BRIENT Pascal ; MOIZAN Jérôme ; ROBIC Bernard ; LE CAM Martine ; JUIF Alain ; GUEHENNEC Yvonnick ; BOTUHA Eric ; MÉNARD Jean-Marie ; RIO Stéphane.

3 Pouvoirs :

Mme SAILLE Emmanuelle donne pouvoir à M. MOIZAN Jérôme.

Mme LE TARNEC Sandra donne pouvoir à M. GUEHENNEC Yvonnick.

Mme CARÉRIC Mélanie donne pouvoir à Mme HINGRAY Diane.

Absent :

LE CLANCHE Vincent

SECRETAIRE DE SEANCE : GUEGAN Yvette

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 4 juin 2020

OBJET : CULTURE ANIMATION – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU POLE CULTUREL

La poursuite des démarches de recherche des subventions pour le pôle culturel conduit à modifier le tableau de financement de cette opération.

La subvention de la DRAC exclut les travaux de VRD mais intègre les coûts de maîtrise d'œuvre, modifiant ainsi la subvention à solliciter.

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 30/06/2020

Affiché le 01/07/2020 **SLO**

ID : 056-215601774-20200611-DEL2020_03_18-DE

Dépenses				Recettes	
	HT		TTC		
Travaux	4 698 000.00 €	100.00%	5 637 600.00 €	DETR	211 500.00 €
<i>Salle de spectacle</i>	2 240 916.00 €	47.70%	2 689 099.20 €	DRAC	885 073.55 €
<i>École de musique</i>	1 092 008.00 €	23.24%	1 310 409.60 €	Département PST	300 000.00 €
<i>Médiathèque</i>	1 365 076.00 €	29.06%	1 638 091.20 €	ADEME	60 000.00 €
<i>hors VRD</i>	1 321 676.00 €	28.13%	1 586 011.20 €	Région	100 000.00 €
Maîtrise d'œuvre	545 437.80 €	100.00%	654 525.36 €	FCTVA	1 032 160.24 €
<i>dont Médiathèque</i>	153 446.58 €	28.13%	184 135.90 €	Autofinancement	3 703 391.57 €
Total	5 243 437.80 €	100.00%	6 292 125.36 €	Total	6 292 125.36 €
<i>dont Médiathèque</i>	<i>1 475 122.58 €</i>	<i>28.13%</i>			

VOTE : APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL, VALIDE CE NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT. M. LE MAIRE EST DESIGNE POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

VOTES : 28 pour

A PLUVIGNER, LE 11.06.2020

LE MAIRE, GERARD PILLET



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte - CS44416 - 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUIN 2020

N° DEL2020_03_19

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

L'an deux mille vingt, le jeudi 11 juin à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de M. PILLET Gérard, Maire.

25 Elus présents lors du vote : PILLET Gérard ; BODIC Bernard ; OLLIVIER Sylvie ; LE FUR Michel ; LE GOUEFF Viviane ; GAUTER Jean-Pierre ; HINGRAY Diane ; RICHARD Bruno ; RIO Aurélie ; GUEGAN Yvette ; LE BAYON Maurice ; THOMAS Patrice ; GUILLO Christian ; LE BRUCHEC Marie-Christine ; LE BOULAIRE Patricia ; LE LETTY Jacqueline ; BRIENT Pascal ; MOIZAN Jérôme ; ROBIC Bernard ; LE CAM Martine ; JUIF Alain ; GUEHENNEC Yvonnick ; BOTUHA Eric ; MÉNARD Jean-Marie ; RIO Stéphane.

3 Pouvoirs :

Mme SAILLE Emmanuelle donne pouvoir à M. MOIZAN Jérôme.

Mme LE TARNEC Sandra donne pouvoir à M. GUEHENNEC Yvonnick.

Mme CARÉRIC Mélanie donne pouvoir à Mme HINGRAY Diane.

Absent :

LE CLANCHE Vincent

SECRETAIRE DE SEANCE : GUEGAN Yvette


DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 4 juin 2020

OBJET : AFFAIRES SCOLAIRES – ATTRIBUTION D'UN BUDGET FOURNITURES SCOLAIRES A L'ECOLE PUBLIQUE JOSEPH ROLLO POUR L'ANNEE 2021

Pour l'année 2020, le budget alloué à l'école Joseph Rollo pour les fournitures scolaires était de 42 € par élève. On entend par fournitures scolaires toutes les fournitures destinées à l'écriture, les travaux manuels et les correspondances (crayons, peinture, cahiers, ciseaux, colle...). Les ouvrages scolaires ne sont pas inclus, ils font l'objet de demandes spécifiques.

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 30/06/2020

Affiché le 01/07/2020 

ID : 056-215601774-20200611-DEL2020_03_19-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances du 3 juin 2020 ;

VOTE : APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL, RENOUVELLE CE MONTANT DE 42 € POUR L'ANNEE 2021. M. LE MAIRE EST DESIGNE POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

A PLUVIGNER, LE 11.06.2020

LE MAIRE, GERARD PILLET

VOTES : 28 pour



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte - CS44416 - 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUIN 2020

N° DEL2020_03_20

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

L'an deux mille vingt, le jeudi 11 juin à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de M. PILLET Gérard, Maire.

25 Elus présents lors du vote : PILLET Gérard ; BODIC Bernard ; OLLIVIER Sylvie ; LE FUR Michel ; LE GOUEFF Viviane ; GAUTER Jean-Pierre ; HINGRAY Diane ; RICHARD Bruno ; RIO Aurélie ; GUEGAN Yvette ; LE BAYON Maurice ; THOMAS Patrice ; GUILLO Christian ; LE BRUCHEC Marie-Christine ; LE BOULAIRE Patricia ; LE LETTY Jacqueline ; BRIENT Pascal ; MOIZAN Jérôme ; ROBIC Bernard ; LE CAM Martine ; JUIF Alain ; GUEHENNEC Yvonnick ; BOTUHA Eric ; MÉNARD Jean-Marie ; RIO Stéphane.

3 Pouvoirs :

Mme SAILLE Emmanuelle donne pouvoir à M. MOIZAN Jérôme.

Mme LE TARNEC Sandra donne pouvoir à M. GUEHENNEC Yvonnick.

Mme CARÉRIC Mélanie donne pouvoir à Mme HINGRAY Diane.

Absent :

LE CLANCHE Vincent

SECRETAIRE DE SEANCE : GUEGAN Yvette

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 4 juin 2020

OBJET : AFFAIRES SCOLAIRES – ATTRIBUTION D'UN BUDGET POUR LE SPECTACLE DE NOËL 2020

Pour les années scolaires précédentes, le budget alloué au spectacle de Noël à l'école publique Joseph Rollo était de 11 € par élève.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 3 juin 2020 ;

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 30/06/2020

Affiché le 01/07/2020 SLO

ID : 056-215601774-20200611-DEL2020_03_20-DE

VOTE : APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL, RENOUELE CE MONTANT DE 11 € POUR L'ANNEE 2020. M. LE MAIRE EST DESIGNE POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

A PLUVIGNER, LE 11.06.2020

LE MAIRE, GERARD PILLET

VOTES : 28 pour

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte – CS44416 – 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUIN 2020

N° DEL2020_03_21

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

L'an deux mille vingt, le jeudi 11 juin à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de M. PILLET Gérard, Maire.

25 Elus présents lors du vote : PILLET Gérard ; BODIC Bernard ; OLLIVIER Sylvie ; LE FUR Michel ; LE GOUEFF Viviane ; GAUTER Jean-Pierre ; HINGRAY Diane ; RICHARD Bruno ; RIO Aurélie ; GUEGAN Yvette ; LE BAYON Maurice ; THOMAS Patrice ; GUILLO Christian ; LE BRUCHEC Marie-Christine ; LE BOULAIRE Patricia ; LE LETTY Jacqueline ; BRIENT Pascal ; MOIZAN Jérôme ; ROBIC Bernard ; LE CAM Martine ; JUIF Alain ; GUEHENNEC Yvonnick ; BOTUHA Eric ; MÉNARD Jean-Marie ; RIO Stéphane.

3 Pouvoirs :

Mme SAILLE Emmanuelle donne pouvoir à M. MOIZAN Jérôme.

Mme LE TARNEC Sandra donne pouvoir à M. GUEHENNEC Yvonnick.

Mme CARÉRIC Mélanie donne pouvoir à Mme HINGRAY Diane.

Absent :

LE CLANCHE Vincent

SECRETAIRE DE SEANCE : GUEGAN Yvette

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 4 juin 2020

OBJET : SPORT JEUNESSE – VOTE DES TARIFS DE L'ALSH D'ETE

Dans la perspective de l'organisation des accueils de loisir de cet été, il est nécessaire d'arrêter les tarifs.

TARIFS ÉTÉ 2020

Quotient familial :		Entre 1 et 9 jours		Entre 10 et 13 jours		14 jours et plus	
		1/2 journée	Journées	1/2 journées	Journées	1/2 journée	Journées
1	De 0 à 5400	4.90€	10.75€	4.65€	10.25€	4.40€	9.75€
2	Entre 5401 et 9000	5.70€	13.15€	5.45€	12.65€	5.20€	12.15€
3	Entre 9001 et 10800	6.35€	14.25€	6.10€	13.75€	5.85€	13.25€
4	De 10801 et plus	6.90€	15.15€	6.65€	14.65€	6.40€	14.15€
	Communes extérieures	7.90€	17.15€	7.65€	16.65€	7.40€	16.15€

Pour les bénéficiaires de CAF, réduction de 4€ par journée et de 2€ par demi journée.

VOTE : APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL, VALIDE CES TARIFS. M. LE MAIRE EST DESIGNE POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

A PLUVIGNER, LE 11.06.2020

LE MAIRE, GERARD PILLET

VOTES : 28 pour

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
 - Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte – CS44416 – 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUIN 2020

N° DEL2020_03_32

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

L'an deux mille vingt, le jeudi 11 juin à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de M. PILLET Gérard, Maire.

25 Elus présents lors du vote : PILLET Gérard ; BODIC Bernard ; OLLIVIER Sylvie ; LE FUR Michel ; LE GOUEFF Viviane ; GAUTER Jean-Pierre ; HINGRAY Diane ; RICHARD Bruno ; RIO Aurélie ; GUEGAN Yvette ; LE BAYON Maurice ; THOMAS Patrice ; GUILLO Christian ; LE BRUCHEC Marie-Christine ; LE BOULAIRE Patricia ; LE LETTY Jacqueline ; BRIENT Pascal ; MOIZAN Jérôme ; ROBIC Bernard ; LE CAM Martine ; JUIF Alain ; GUEHENNEC Yvonnick ; BOTUHA Eric ; MÉNARD Jean-Marie ; RIO Stéphane.

3 Pouvoirs :

Mme SAILLE Emmanuelle donne pouvoir à M. MOIZAN Jérôme.

Mme LE TARNEC Sandra donne pouvoir à M. GUEHENNEC Yvonnick.

Mme CARÉRIC Mélanie donne pouvoir à Mme HINGRAY Diane.

Absent :

LE CLANCHE Vincent

SECRETAIRE DE SEANCE : GUEGAN Yvette

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 4 juin 2020

OBJET : MONDE ASSOCIATIF – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2020
– RECTIFICATIF

Les règles d'attribution des subventions n'ont pas évolué.

Pour les associations n'ayant que des adhérents non-licenciés : pas d'évolution

- 14 € pour les 30 premiers adhérents ;

- 8 € pour les adhérents suivants ;

Envoyé en préfecture le 22/07/2020

Reçu en préfecture le 22/07/2020

Affiché le **22/07/2020**

ID : 056-215601774-20200611-DEL2020_03_32-DE

- + 9 € pour les adhérents de moins de 18 ans.

Pour les associations ayant des licenciés affiliés à une fédération : pas d'évolution

- 20 € pour les 30 premiers licenciés ;
- 14 € pour les licenciés suivants ;
- + 15 € pour les licenciés de moins de 18 ans.

Pour toutes autres associations : pas d'évolution

- pluvignaises : 400 € la 1ère année, ensuite 300 € les années suivantes ;
- extérieures à Pluvigner : 150 € la première année et 150 € les années suivantes.

Les subventions scolaires restent inchangées :

Attribution d'une subvention de 35€ pour les voyages scolaires d'au moins une nuitée pour les Pluvignois scolarisés au collège ou au lycée sur demande des familles (avec justificatif de l'établissement).

Tableau des subventions :

Annexe n°2. Vote des subventions aux associations 2020						
Attention : les associations qui n'ont pas fait de demande écrite et produit un bilan financier et un compte rendu d'activités ne pourront bénéficier de leur subvention (obligation légale).						
ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS VERSEES 2019	SUBVENTIONS DEMANDEES 2020	SUBVENTIONS ACCORDEES 2020	OBSERVATIONS	BILANS FOURNIS	LISTE DES LICENCIES
Pour le volet scolaire, les subventions porteront sur l'année scolaire 2019-2020						
AGRICULTURE – ENVIRONNEMENT						
FDGDON	525,40 €	525,40 €	60€ + 5€ / PRISE	60€ + 5€ / PRISE		
Pléjeurs de Ragondins	60€ + 5€ / PRISE	60€ + 5€ / PRISE	60€ + 5€ / PRISE	60€ + 5€ / PRISE		
Comice Agricole du Canton	1848,5 = 0,25/habitant	0,25/habitant (7783h)	1950,00 €	1950,00 €	oui	oui
Eaux et Rivières	150,00 €	non précisé	150,00 €	150,00 €	oui	oui
GVA (AGIR Rhovys à Lanvaux)	150,00 €	non précisé	150,00 €	150,00 €	oui	oui
Bretagne Vivante	0,00 €	non précisé	0,00 €	0,00 €	non	non
Association Cynégétique Pluvigner	0,00 €	250,00 €	300,00 €	300,00 €	oui	oui
Association de chasse du Poteau	0,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	oui	oui
HUMANITAIRE						
Banque Alimentaire	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	non	non
Secours Catholique	0,00 €	non précisé	0,00 €	0,00 €	oui	oui
solidarité paysans de Bretagne	150,00 €	non précisé	150,00 €	150,00 €	oui	oui
Restos du cœur	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	oui	oui
échange et partage deuil	150,00 €	300,00 €	150,00 €	150,00 €	oui	oui
Accueil Entraide Solidarité AES	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	non	non
Enfance et Familles d'Adoption du Morbihan	0,00 €	non précisé	0,00 €	0,00 €	oui	oui
Bibliothèque sonore de Quimper et du Finistère	0,00 €	non précisé	0,00 €	0,00 €	non	non
En avant les p'tits Loups	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	oui	non
Association Avenir Solidarité Emploi	0,00 €	100 €	150,00 €	150,00 €	oui	oui
Sauvegarde 56	0,00 €	300 €	0,00 €	0,00 €	oui	oui
La Cagnotte Pluvignoise	0,00 €	400 €	400,00 €	400,00 €	oui	oui

ASSOCIATIONS EXTERIEURES DIVERSES							
Union départementale des sapeurs pompiers du Morbihan – œuvre des pupilles	233,49 =0,03€/habitant (7783h)	0,03€/habitant	233,49 €		non		oui
ADAM - Association d'Aide aux Victimes d'Infractions	0,00 €						
Association Prévention Routière	0,00 €						
Entente Morbihannaise du sport scolaire	0,00 €	0,15€/habitant	0,00 €		non		oui
Société nationale de sauvetage en mer	0,00 €	non précisé	0,00 €		non		oui
ASSOCIATIONS PLUVIGNOISES DIVERSES							
AMECA	2 000,00 €		300,00 €		oui		oui
Club des Bons Amis	300,00 €	300,00 €	300,00 €		oui		oui
Les Séniors du Tanin	300,00 €		300,00 €		oui		oui
Souvenir Français	150 € (adhésion) + 150€ subvention	150 € (adhésion) + 300€ subvention	450,00 €			Attention pour le virement	
Amicale des Sapeurs Pompiers de Pluvigner	2 335,20 €		300 € + 1500 €		oui	1500€ si organisation soirée du 14 juillet 2020	
Les Jardins de Kergu	300,00 €		300,00 €		oui		
UNACTA (Anciens Combattants)	300,00 €		300,00 €			L'Association ne fait jamais de demande mais on a besoin d'elle pour nos cérémonies	

Les amis de Porth Ker	300,00 €		300,00 €				oui		oui
La maison des mille pattes (MAM)	300,00 €		300,00 €				oui		oui
Dalham Beer Malachappe	0,00 €	non précisé	300,00 €				oui		oui
Comité des fêtes de Malachappe	1 200,00 €		10 000,00 €				Voté mais attendre 2021 pour le versement si organisation "Trophées Centre Morbihan"		
Vivre au Pays de Pluvigner	300,00 €		300,00 €				oui		oui
Centre d'animation du Tanin	300,00 €		300,00 €				oui		oui
Les Mamm-Gozh Bouts de Ficelle et Cie	300,00 €		300,00 €				oui		oui
La Kabanakado	300,00 €		300,00 €				oui		oui
Piljadur Canté Nouz	1 000,00 €		300,00 €				oui		oui
BLEF (Bleuzy-Larvaux En Fête)			300,00 €				oui		oui
Amicale des employés municipaux de Pluvigner et ses retraités	8 030,00 €	10 000,00 €	10 040,00 €				oui		oui

SPORTIVES									
Foulées Pluvignaises	700,00 €	684,00 €	684,00 €	oui	oui	oui	oui	oui	oui
COP Gym Enfants	2.866,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	2.748,00 €	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Club Cyclo les Farfadets	1.196,00 €	1.400,00 €	1.880,00 €	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Keriolet	8196€ + 5000€ Subvention exceptionnelle	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	8.170,00 €	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Joutes du Loch (Kiwanis Club)	100,00 €	2 équipes : 2 fois 100€	200,00 €	Pas de versement, manifestation annulée					
Eur Flechen Pleugnier	120,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	160,00 €	non	non	non	non	non	non
ASP	1.725,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	1.327,00 €	non	non	non	non	non	non
PluwiBad	2.455,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	2.574,00 €	oui	oui	oui	oui	oui	oui

Gymnastes Pluvignaises	2 826,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	2 852,00 €	oui	oui	oui	
Roller cop's Pluvigner	4 451,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	5 494,00 €	oui	oui	oui	
Patronage Laïque d'Auray Gymnastique	770,00 €	750,00 €	720,00 €	OUI	OUI	OUI	
Pluvigner Basket Ball	4 563,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	4 848,00 €	non	oui	non	Manque bilan prévisionnel et situation des comptes
Karaté club Pluvigner	942,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	1 183,00 €	non	oui	oui	Manque situation des comptes
Pétanque Pluvignoise	898,00 €	non précisé	951,00 €	oui	oui	oui	

Tennis club pluignois	2 530,00 €	2 600 € fonctionnement 600 € projet	3 195,00 €		oui	oui	oui	
Assoc sportive du Collège du Goh Lanno	2 674,00 €	non précisé	3 410,00 €		oui	oui	oui	
Etoile Cycliste Pluignoise	9 461,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	6 635 € + 2 400 €	1635€ + 5000€ 1200€ + 1200€ si organisation des courses (1200€/course)	oui	oui	oui	
Volley Club	970,00 €	2 000,00 €	1 407,00 €	Manque bilan, budget prévisionnel et situation des comptes	non	oui	oui	
USBL - Union sportive de Bleuzy Lanvaux	1 768,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	1 885,00 €		oui	oui	oui	
CIMA	615,00 €	620,00 €	510,00 €		oui	oui	oui	
PLUYBRANDO	300,00 €		300,00 €	Manque bilan, budget prévisionnel	non			
Cap/Asso (centre équestre)	1 336,00 €	1 600,00 €	1 517,00 €		oui	oui	oui	

Envoyé en préfecture le 22/07/2020

Reçu en préfecture le 22/07/2020

Affiché le 22/07/2020

ID : 056-215601774-20200611-DEL2020_03_32-DE

Dojo Pluvigner	1 829,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	1 991,00 €		oui	oui	oui
PARC PAYS AURAY RUGBY CLUB	3 000,00 €		430,00 €		oui	oui	oui
Grand-Champ rugby club	0,00 €	30 premiers : - 20€ par licencié 14 € par non licencié pour les suivants : 14 € par licencié 8 € par non licencié moins de 18 ans : 15 € par licencié 9 € par non licencié	0,00 €		non	liste des pluvignois	non
Avenir Cycliste Pays de Baud	0,00 €	non précisé	0,00 €		non	liste des pluvignois	oui
La Boule Pluvignoise	400,00 €	300,00 €	359,00 €		oui	oui	oui
Carhaix Poher Gymnastique	0,00 €	non précisé	20,00 €		oui	liste des pluvignois	oui

2020/

Envoyé en préfecture le 22/07/2020
 Reçu en préfecture le 22/07/2020
 Affiché le **22/07/2020**
 ID : 056-215601774-20200611-DEI.2020_03_32-DE

CULTURE ET TOURISME

	321,00 €	non précisé non précisé	184,00 €	Suivant nombre d'adhérents Pluvignais	oui	non
Bagad Bleidi kamorh	150,00 €		150,00 €		oui	
Cinéma Le Celtic					oui	
Pluvigner Patrimoines	510,00 €	110 € + 1500 € exceptionnel	300 € + 1500 €	1500,00€ : Projet d'exposition	oui	oui
Kerlenn Stien Kidna	250,00 €		250,00 €		oui	oui
KOAD HA MOR	300,00 €		300,00 €		oui	oui
Association d'Animation Touristique de Pluvigner	3000 € Fête de la musique 3000 € Marchés nocturnes					
Tapis Rouge	0,00 €	5 000,00 €	2 500,00 €	Nouvelle association avec projet de films	oui	non

SCOLAIRE									
	Joseph Rollo	3 500,00 €		35 €/élève					
	Saint-Guigner	2 170,00 €		35 €/élève					liste élèves
	Sainte Anne Bleuzy	4 130,00 €		35 €/élève					
Voyages Scolaires	Collège du Goh Lanno	490,00 €		35€/élève Versé aux familles sur attestation du collège					
	Autres Collèges et lycées enfants pluivignois	560,00 €		35€/élève Versé aux familles sur attestation du collège					
	Amicale Laïque de Pluvigner (ROLLO)	400,00 €		400,00 €				oui	oui
	APEL Pluvigner Ecole St Guigner	400,00 €		400,00 €				oui	oui
	APPEL Sainte-Anne Bleuzy-Jarvaux			400,00 €				oui	oui
	AEP skol Diwan An Alré	6 560,00 €		le coût de l'élève de l'établissement et au maximum le coût de l'élève pluivignois			1,CEI, TCMT, TMS, TGS, TTS, TPS, TCP		liste élèves
	AEP skol Diwan Baod	0,00 €		le coût de l'élève de l'établissement et au maximum le coût de l'élève pluivignois					
	AEP SKOL DIWAN GWENED			le coût de l'élève de l'établissement et au maximum le coût de l'élève pluivignois					

	le coût de l'élève de l'établissement et au maximum le coût de l'élève pluvignois	le coût de l'élève de l'établissement et au maximum le coût de l'élève pluvignois	le coût de l'élève de l'établissement et au maximum le coût de l'élève pluvignois	le coût de l'élève de l'établissement et au maximum le coût de l'élève pluvignois	le coût de l'élève de l'établissement et au maximum le coût de l'élève pluvignois	le coût de l'élève de l'établissement et au maximum le coût de l'élève pluvignois	le coût de l'élève de l'établissement et au maximum le coût de l'élève pluvignois
ULIS G DESHAYES							
Ecole privée G DESHAYES Auray enfants malentendants							
CFA de Vannes - Baiment	0,00 €	non précisé		10 élèves pluvignois	0,00 €	non	non
CFA de Vannes - Autres	0,00 €	50€/apprenti		10 élèves pluvignois	0,00 €		oui
Etudiants ERASMUS	100€ / étudiant			Guénael Demé	100,00 €		
MFR Guilliers	0,00 €	non précisé		1 élève pluvignois	0,00 €	non	oui
Chambre des métiers Côtes-d'Armor	0,00 €	100€/apprenti		1 élève pluvignois	0,00 €	non	oui
Chambre des métiers Morbihan					0,00 €		
SANTÉ							
Les Amis de la Santé Morbihan							
ADAPEI VANNES	150,00 €	non précisé			150,00 €	oui	oui
Alcool assistance La Croix d'Or	150,00 €				150,00 €		
Association régionale les laingécotomisés et muftés de la voix	0,00 €	non précisé			0,00 €	non	oui
la santé de la famille	0,00 €	non précisé			0,00 €	oui	oui
Faire face ensemble	150,00 €				150,00 €		
AFM Téléthon	0,00 €	non précisé			0,00 €	non	oui
EFAIT	0,00 €	non précisé			0,00 €		
Ligue contre le cancer	0,00 €	non précisé			0,00 €	oui	oui
Rêves de down	0,00 €	non précisé			0,00 €	oui	oui
Amicale Donneurs de Sang	300,00 €				300,00 €	oui	
Association Motards Solidarité (AMIS) 56 + AFSEP	0,00 €	non précisé			150,00 €	oui	oui

Vu l'avis favorable de la commission monde associatif du 27 mai 2020 ;

2020/

VOTE : APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL, VALIDE CES SUBVENTIONS. M. LE MAIRE EST DESIGNE POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

Cette délibération annule et remplace la précédente du même intitulé DEL2020_03_22 pour erreur informatique.

A PLUVIGNER, LE 11.06.2020

LE MAIRE, GERARD PILLET

VOTES : 28 pour



Le Maire,

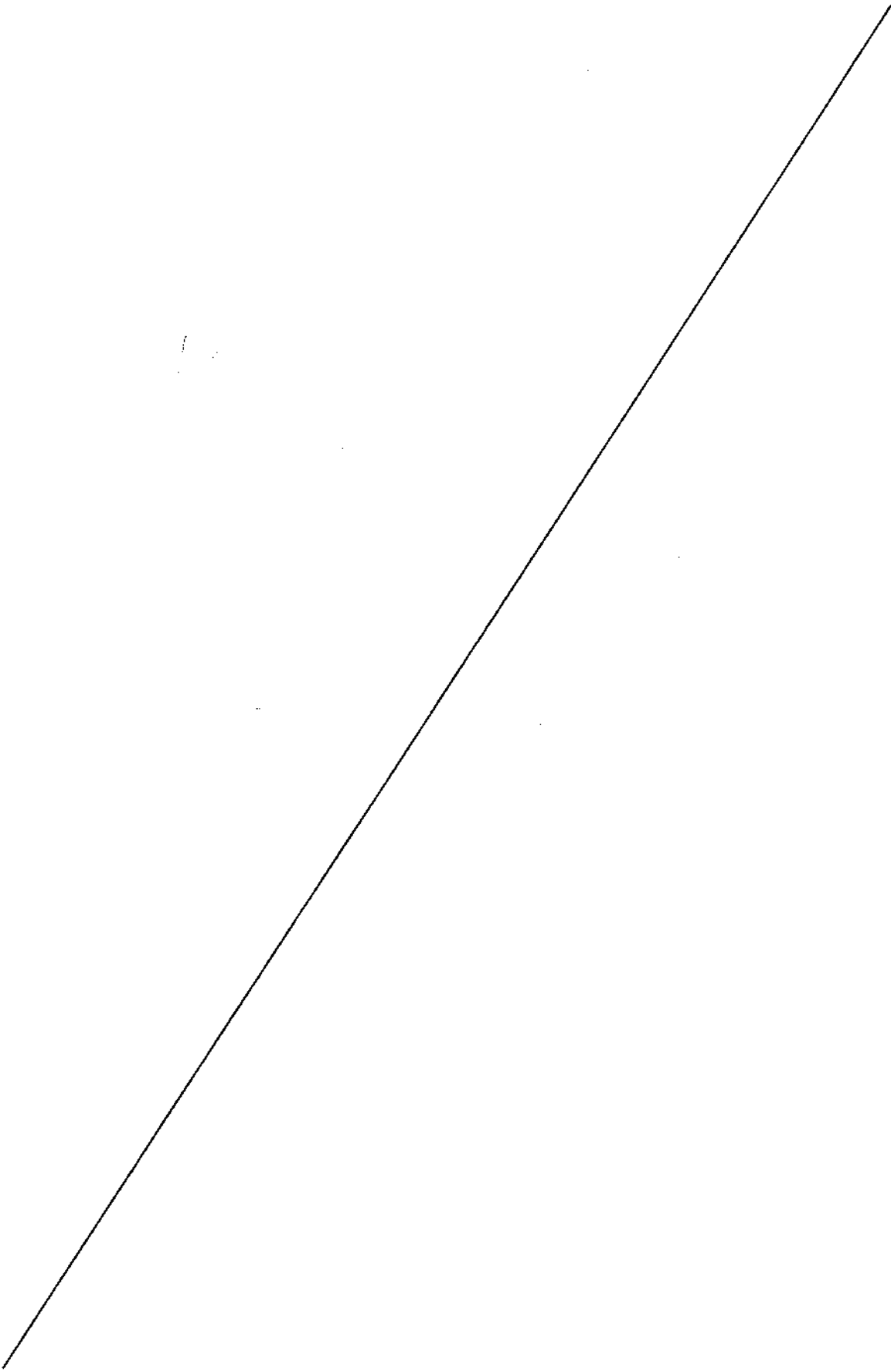
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte - CS44416 - 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.

Envoyé en préfecture le 22/07/2020

Reçu en préfecture le 22/07/2020

Affiché le **22/07/2020**

ID : 056-215601774-20200611-DEL2020_03_32-DE



2020/



COMMUNE DE PLUVIGNER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUIN 2020

N° DEL2020_03_31

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

L'an deux mille vingt, le jeudi 11 juin à 19h30, le Conseil municipal de la commune de Pluvigner, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Marie-Josèphe LE BORGNE, sous la présidence de M. PILLET Gérard, Maire.

25 Elus présents lors du vote : PILLET Gérard ; BODIC Bernard ; OLLIVIER Sylvie ; LE FUR Michel ; LE GOUEFF Viviane ; GAUTER Jean-Pierre ; HINGRAY Diane ; RICHARD Bruno ; RIO Aurélie ; GUEGAN Yvette ; LE BAYON Maurice ; THOMAS Patrice ; GUILLO Christian ; LE BRUCHEC Marie-Christine ; LE BOULAIRE Patricia ; LE LETTY Jacqueline ; BRIENT Pascal ; MOIZAN Jérôme ; ROBIC Bernard ; LE CAM Martine ; JUIF Alain ; GUEHENNEC Yvonnick ; BOTUHA Eric ; MÉNARD Jean-Marie ; RIO Stéphane.

3 Pouvoirs :

Mme SAILLE Emmanuelle donne pouvoir à M. MOIZAN Jérôme.

Mme LE TARNEC Sandra donne pouvoir à M. GUEHENNEC Yvonnick.

Mme CARÉRIC Mélanie donne pouvoir à Mme HINGRAY Diane.

Absent :

LE CLANCHE Vincent

SECRETAIRE DE SEANCE : GUEGAN Yvette

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 4 juin 2020

OBJET : MONDE ASSOCIATIF – VOTE DU TARIF DES SALLES POUR 2021 – RECTIFICATIF

Dans le contexte de la reprise des activités associatives et privées, il est souhaitable de ne pas modifier les conditions de location de nos salles municipales.

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le 01/07/2020 

ID : 056-215601774-20200611-DEL2020_03_31-DE

SALLE JEAN MARIE GOASMAT

CAUTION : Un Chèque de 250 € et un chèque de 150 €

PARTICULIERS PLUVIGNOIS		PARTICULIERS EXTERIEURS	
Apéritif - Vin d'honneur	200,00 €	Apéritif - Vin d'honneur	250,00 €
Repas sans vaisselle		Repas sans vaisselle	
Journée	300,00 €	Journée	350,00 €
Week end	500,00 €	Week end	600,00 €
Repas avec vaisselle		Repas avec vaisselle	
Journée	400,00 €	Journée	450,00 €
Week end	600,00 €	Week end	700,00 €
ASSOCIATIONS PLUVIGNOISES		ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
1ère manifestation	GRATUIT		
A partir de la 2ème manifestation			
Apéritif - Vin d'honneur	200,00 €	Apéritif - Vin d'honneur	250,00 €
Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur		Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur	
Repas sans vaisselle		Repas sans vaisselle	
Journée	300,00 €	Journée	350,00 €
Week end	500,00 €	Week end	600,00 €
Repas avec vaisselle		Repas avec vaisselle	
Journée	400,00 €	Journée	450,00 €
Week end	600,00 €	Week end	700,00 €
ENTREPRISES / COMITÉS PLUVIGNOIS		ENTREPRISES / COMITÉS EXTÉRIEURS	
1/2 journée		1/2 journée	
Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur	250,00 €	Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur	350,00 €
Journée		Journée	
Repas avec vaisselle	550,00 €	Repas avec vaisselle	650,00 €

SALLE KOZH KASTELL

CAUTION : Un Chèque de 300 € et un chèque de 150 €

PARTICULIERS PLUVIGNOIS		PARTICULIERS EXTERIEURS	
Apéritif - Vin d'honneur	250,00 €	Apéritif - Vin d'honneur	300,00 €
Repas sans vaisselle		Repas sans vaisselle	
Journée	350,00 €	Journée	400,00 €
Week end	550,00 €	Week end	650,00 €
Repas avec vaisselle		Repas avec vaisselle	
Journée	450,00 €	Journée	500,00 €
Week end	650,00 €	Week end	750,00 €
ASSOCIATIONS PLUVIGNOISES		ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
1ère manifestation	GRATUIT		
A partir de la 2ème manifestation			
Apéritif - Vin d'honneur	250,00 €	Apéritif - Vin d'honneur	300,00 €
Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur	250,00 €	Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur	300,00 €
Repas sans vaisselle		Repas sans vaisselle	
Journée	350,00 €	Journée	400,00 €
Week end	550,00 €	Week end	650,00 €
Repas avec vaisselle		Repas avec vaisselle	
Journée	450,00 €	Journée	500,00 €
Week end	650,00 €	Week end	750,00 €
ENTREPRISES / COMITÉS PLUVIGNOIS		ENTREPRISES / COMITÉS EXTÉRIEURS	
1/2 journée		1/2 journée	
Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur	300,00 €	Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur	350,00 €
Journée		Journée	
Repas avec vaisselle	550,00 €	Repas avec vaisselle	700,00 €

2020/

SALLE MARIE JOSEPH LE BORGNE

CAUTION : Un Chèque de 900 € et un chèque de 150 €			
ASSOCIATIONS PLUVIGNOISES	1 jour	2 jours consécutifs	ASSOCIATIONS EXTERIEURES
Fest Noz - Grand concert	650.00 €	1 100.00 €	Fest Noz - Grand concert
Loto	650.00 €	1 100.00 €	Loto
Bal - Fest-Dé - Spectacles (théâtre - Sport - Musique Humorise...)	500.00 €	800.00 €	Bal - Fest-Dé - Spectacles (théâtre - Sport - Musique Humorise...)
ENTREPRISES / COMITÉS PLUVIGNOIS			ENTREPRISES / COMITÉS EXTÉRIEURS
Congrès - Assemblée Générale avec buffet <i>1/2 journée</i>	800.00 €		Congrès - Assemblée Générale avec buffet <i>1/2 journée</i>
<i>Journée</i>	1 300.00 €		<i>Journée</i>
			900.00 €
			900.00 €
			900.00 €
			900.00 €
			1 400.00 €

MATÉRIELS

- Tribunes de 265 places. Suppléments de tribune : 216 €
- Ecran électrique : 20 €
- Chaîne et micro : 100 €
- Praticables : 25 premiers gratuits / 2 € ensuite par praticable supplémentaire
- Installation des tapis : 10 par tapis (4 tapis disponibles) en fonction de la configuration de la salle (pédalée en)
- Claustra : 2 € par claustra (20 disponibles)

INTERDICTION DE STAGES**FOYER DE LA MADELEINE**

CAUTION : Un Chèque de 250 € et un chèque de 150 €			
PARTICULIERS PLUVIGNOIS			PARTICULIERS EXTERIEURS
Apéritif - Vin d'honneur (uniquement le midi)	200.00 €		Apéritif - Vin d'honneur (uniquement le midi)
ASSOCIATIONS PLUVIGNOISES			ASSOCIATIONS EXTERIEURES
Apéritif - Vin d'honneur (uniquement le midi)	GRATUIT		Apéritif - Vin d'honneur (uniquement le midi)
Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur (uniquement le midi)	GRATUIT		Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur (uniquement le midi)
Fest-Dé - Spectacles	Gratuit la 1ère fois 200 € les suivantes		Fest-Dé - Spectacles
Conférence - Projection	GRATUIT		Conférence - Projection
ENTREPRISES / COMITÉS PLUVIGNOIS			ENTREPRISES / COMITÉS EXTÉRIEURS
<i>1/2 journée</i> Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur (uniquement le midi)	200.00 €		<i>1/2 journée</i> Réunion - Assemblée générale avec vin d'honneur (uniquement le midi)
			250.00 €
			200.00 €
			200.00 €
			NON
			200.00 €
			300.00 €

- Sont considérées comme particuliers extérieurs, les personnes n'ayant ni résidence principale, ni résidence secondaire à Pluvigner.
- Sont considérées comme associations extérieures, les associations n'ayant pas leur siège social à Pluvigner
- Sont considérées comme entreprises et comités extérieurs, les entreprises et comités n'étant pas implantées sur Pluvigner

Location exceptionnelle DOJO : 250€ par jour pour Association extérieure

Location exceptionnelle salle Bernard ULVOAS : 500€ par jour pour Association extérieure uniquement en juillet et août

Vu l'avis favorable de la commission monde associatif du 27 mai 2020 ;

Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le 01/07/2020 

ID : 056-215601774-20200611-DEL2020_03_31-DE

VOTE : APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE, LE CONSEIL MUNICIPAL, MAINTIENT LES TARIFS POUR 2021.

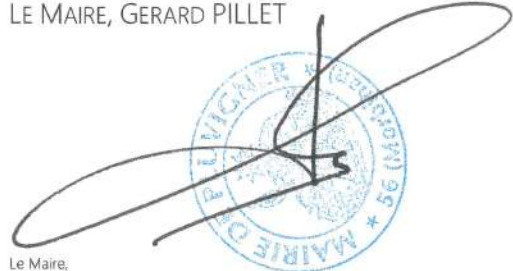
M. LE MAIRE EST DESIGNÉ POUR SIGNER TOUT DOCUMENT.

Cette délibération annule et remplace la précédente du même intitulé DEL2020_03_23 pour erreur informatique.

A PLUVIGNER, LE 11.06.2020

LE MAIRE, GERARD PILLET

VOTES : 28 pour



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte - CS44416 - 35004 Rennes Cedex, dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication et/ou transmission.